

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 12 mars 2010

Conseillers
en fonction : **10**

Secrétaire de séance : Patrick GRESSER

Conseillers présents : **9**

SEANCE du 19 mars 2010

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Marcel NORTH, Pascal STUTZMANN.

Les conseillers : Philippe KLEIN, Patrick GRESSER, Jean-Paul GLASSER, Richard RUSCH, Christian HUBER, Daniel SCHOETZ.

Absents : Nathalie GEIGER

Procuration : Néant.

Compte-rendu de séance

1° Le conseil municipal adopte le budget primitif 2010 de la commune présenté par le Maire en équilibre avec 160 936 € en fonctionnement et 260 294 € en investissement, à l'unanimité des présents ;

2° Le conseil municipal décide de porter les taux des taxes locales à 11,25 % pour la taxe d'habitation, 12,95 pour la taxe foncier bâti et 41,70 % pour la taxe foncier non bâti, par sept voix pour, une abstention et une voix contre ;

3° Le conseil municipal décide d'accorder une subvention de 500 € à la Caisse des écoles, 500 € au Centre Communal d'Action Sociale, 160 € à la Paroisse protestante, 1 250 € à l'Association sportive et culturelle et 390 € en autres subventions à répartir après délibération ;

4° Le conseil municipal décide, à l'unanimité des présents, d'étendre les réseaux d'assainissement, d'eau potable, les réseaux électriques et téléphone au lieu-dit Lehmgrube et d'autoriser le Maire à signer des conventions « Projet urbain Partenarial » avec d'une part Monsieur et Madame HARTUNG et d'autre part avec Monsieur F. FELTER et Madame S. STUTZMANN ;

5° Le conseil municipal décide de fixer la durée d'amortissement du compte budgétaire 204 à un an ;

6° Le conseil municipal décide de confier les études préliminaires aux travaux du bâtiment mairie-école à l'entreprise Breitfelder et autorise le maire à signer le contrat avec cette dernière ;

7° Le conseil municipal décide de créer un poste permanent d'adjoint technique de première classe.

Pour extrait conforme, à Wintzenheim-Kochersberg, le 22 mars 2010.

Le Maire,
Alain NORTH